



## Compte-rendu du CSA du 1<sup>er</sup> octobre 2024

« **Ne festoyez point, vaquez à vos corvées !** »



La Direction du Cerema a pris du temps pour répondre aux nombreuses questions de **FO** (voir notre déclaration préalable).

### Question 1 : l'entretien avec la ministre s'est-il bien passé ?

La ministre Pannier-Runacher a rencontré rapidement après sa prise de fonctions le DG du Cerema car notre service est perçu comme un établissement important, reconnu par la ministre comme un outil majeur. Le DG espère que les deux autres ministres de tutelles prendront également rendez-vous avec le Cerema.

### Question 2 : faut-il être rentable ?

Le Cerema n'est pas là pour faire du bénéfice mais il faut bien dégager de l'argent afin de permettre l'investissement, le paiement des charges, l'amélioration des conditions de travail ... il n'y a pas de miracle. Actuellement, l'investissement est à hauteur de 19 M€, alors que dans les années précédentes il avoisinait les 5 M€.

Depuis plusieurs années, la SCSP ne couvre plus la masse salariale (environ 80 % des dépenses du Cerema) et qui plus est, les mesures catégorielles à hauteur de 21 millions ne sont pas compensées par le ministère !

### Questions 3.1 et 3.2 : Rapport magique de juillet 2024 : IGN avec un peu de Cerema

Le DG précise qu'il n'a pas eu **officiellement** le rapport de la mission IGEDD sur le modèle économique des établissements publics – exemple IGN et Cerema, rapport qui n'engage que son auteur, notamment sur une hypothétique baisse des effectifs pour atteindre l'équilibre budgétaire.

Cette année, les recettes, seraient déficitaires à hauteur de 3 M€.

*NDLR : Une grande partie des facturations étant habituellement réalisées en fin d'année, quelle analyse de trajectoire peut permettre cette affirmation, d'autant qu'aucun BR (Budget Rectificatif) n'a été présenté à ce jour ? ?*

Concernant l'absence de BR (Budget Rectificatif), la pratique est plutôt qu'on avait pris la mauvaise habitude de multiplier les BR.

Le BR sera proposé en octobre et le Budget Initial (BI) 2025 en novembre.

*NDLR : ben voyons, faire supporter à des agents comptables la pratique de présenter 3 BR par an c'est certainement parce qu'il fallait les occuper !*

**Question 4 :** *Toutes les baisses drastiques qui nous ont été imposées l'ont toujours été indépendamment de quelques comptabilités analytiques que ce soient. Partagez-vous ce constat ?*

Pas de réponse.

*NDLR : quand les questions sont embarrassantes, elles sont oubliées !*

**Question 5 :** *Dure rentrée aussi pour l'Ademe*

L'Ademe ne s'en est pas si mal sortie depuis des années, encore +80 ETP l'année dernière, et cette année +30 ETP ! En réalité, l'Ademe cède ses anciens intérimaires.

**Question 6 :** *Le Cerema a-t'il déjà reçu ses objectifs magiques de rigueur ? NOVA ?*

Avant le changement de gouvernement, la prévision était -3 M€ sur la dotation et un effectif à l'équilibre... Dorénavant, on attend la parution du Budget !

NOVA ne doit pas devenir l'obsession des encadrants ! Notre dénonciation des dérives constatées semble entendue... Ce n'est qu'un outil de comptabilité analytique, mais uniquement en interne Cerema et qui n'a pas à être utilisé par les tutelles.

**Question 7 :** *Situation pour les bénéficiaires/clients*

La DG l'a constaté comme **FO**, les collectivités vont probablement devoir réduire les commandes au Cerema, ca va nous impacter, il faudra s'adapter à cette situation.

**Question 8 :** *Allons-nous subir une nouvelle augmentation du nombre d'emplois précaires au Cerema ? Quelle est la tendance actuelle ?*

Pas de réponse !

**Questions 9 et 10 :** *indemnitaire et récompense cachée pour la bonne gestion de la rigueur effectuée sur le dos des agents ? TOP 20 Cerema ?*

Pas de réponse !

**Questions 11 et 13 :** *Parlons-en des « promotions ».*

Le DG précise que l'exercice est contraint par les quotas du ministère et que le Cerema est plutôt bien servi. La Direction générale ne partage pas la vision de **FO**. **FO** ne partage pas la vision de la direction et précise que le Cerema peut revendiquer plus, du fait de la non-atteinte des quotas globaux et que les critères actuels ont été durcis sans aucune autre intention que de restreindre la masse salariale ! Il y a un risque de blocage de toute la chaîne si un plafond de verre est mis sur les IDTPE. Il n'y a pas vraiment d'explications données aux agents, d'où l'incompréhension générale.

Toutefois, **FO** demande un cadre pour prévoir des échanges sur les conditions de promotions en fonction de chaque corps/grade : réunions, avec toutes les OS, bilatérales, visio tous agents, etc. . Il y a urgence car l'expertise n'est pas assez reconnue dans les conditions actuelles.

**Questions 12, 14 :** *Les experts doivent-ils refuser d'aller à la campagne pour penser à leur carrière ? Quid des possibilités de carrières ?*

Pas de réponse si ce n'est que l'expertise est importante au Cerema !.

**Question 15 :** *répartition des 10 + 15 postes supplémentaires que vous avez récupérés et qui devaient être répartis dans les Dter ?*

La liste nous sera envoyée en toute transparence.

**Question 16 :** *Concernant les congés forcés*

Pas vraiment de consensus sur le sujet, la Direction générale ne changera pas d'avis sur le sujet.

**Questions 17 et 18 :** *sorties CLAS seront-elles en visio ? % de l'action sociale sur le budget ?*

Pas de réponse !

**Questions 19.1 et 19.2 :** Pouvez-vous nous donner les conditions de financement des CLAS en 2025 : une part fixe par Dter/Dtec ? Une part variable par agent ? Le montant total 2025 sera-t-il inférieur à la dotation actuelle de 2024 ?

L'année référence est celle de 2023 qui est quasi au même niveau que 2019. Une part fixe de 1000 € sera attribuée à chaque CLAS et une autre variable en fonction du nombre d'agents (montant avancé de 40€/agent), les dépenses obligatoires de l'établissement pour le « Noël des enfants » étant prises sur ce budget. Certains CLAS vont y perdre, d'autres y gagner.

**FO** demande un réexamen de la part fixe des CLAS « mutualisés » (Idf-ITM et CE-TV-Siège-OM) qui regroupent plusieurs directions dans leur périmètre.

Par ailleurs, le Noël des enfants représente une part importante figée des dépenses CLAS et mériterait d'être traité en dehors de l'attribution budgétaire des CLAS.

Le DG reconnaît la nécessité de réexaminer ces sujets (pour info, prochaine COPAS le 05 novembre 2024).

**Question 20 :** restauration des personnels.

La direction semble consciente que le coût des repas commence à poser problème partout. Des solutions seront apportées. Le chemin est encore long avant de pouvoir dire que la situation est satisfaisante.

Une amélioration pour certains agents (pas tous) ne bénéficiant pas de la PIM (Prestation interministérielle «restauration» de 1,62 € par jour jusqu'à l'indice majoré de 539 ) sera mise en œuvre à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024.

Un « Indice restauration » plus égalitaire vis-à-vis de l'indice des fonctionnaires sera calculé pour déterminer le droit à la PIM (base de calcul ajustée pour tenir compte de primes intégrées). C'est un bon début pour les contractuels et les OPA.

**Question complémentaire :** 5j télétravail suite problème de santé

**FO** dénonce les refus opposés systématiquement ces derniers temps aux agents demandant à bénéficier d'un télétravail étendu pour des motifs médicaux.

Après avoir émis des doutes, la Direction concède que pour les rares cas où la situation se présente (l'agent demande une situation exceptionnelle de télétravail, pour une période souvent limitée, sans être en arrêt), il faudra faire remonter les informations de chaque cas afin qu'une décision argumentée soit alors apportée et pas un refus direct.

**FO** insiste sur le cadre général au Cerema : la possibilité de télétravail jusqu'à 5 jours pour des motifs médicaux, de handicap, de position de proche-aidant... existe réglementairement. Elle est de plus inscrite dans les référentiels de l'établissement.

**Question autour des rémunérations**

La direction générale, par son DRH, s'est engagée à chaque réunion CSA à faire le point sur les salaires/primes.

**FO** avait notamment demandé en amont du comité, que les mesures concernant les OPA soient détaillées.

Ainsi, le rattrapage de la mise au plafond de la prime de métier des OPA , à compter du 1/01/2023, a été versé sur la paye de septembre.

En octobre, paiement des promotions OPA 2024, mise au socle RIFSEEP, 22 IAMF pour Centre Est et la DSI.

En novembre, la fameuse revalorisation triennale IFSE (sous réserve que la DRH détienne tous les éléments), l'indemnité de télétravail, les cinq points d'indice au 1/01/2024 pour les contractuels de la catégorie C, l'augmentation de 0,5 % de la prime de rendement des OPA au 1/01/2024, la mise au socle IFSE de 4 ICDD.

En décembre, l'exercice du CIA/CA sera mis en paiement ainsi que l'IAMF de Normandie-Centre.

Le recensement au Cerema des postes occupés par des OPA pouvant ouvrir un déplafonnement de la prime de métier est en cours.

**Question autour de la réorganisation de la DRH**

Pas de grand bouleversement, il s'agit de mieux identifier le qui fait quoi dans toutes les démarches administratives. **FO** demande qu'une présentation soit faite lors de la prochaine séance car, à l'heure actuelle, il n'y a toujours aucune mesure concrète sur l'idée « on ne vire personne ».

## POINTS POUR AVIS

### Fermetures 2025 du Cerema

« Proposition » de l'administration : 7 jours de congés imposés → vendredi 30 mai, lundi 10 novembre, vendredi 26 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026 inclus.

Nouveauté : dès 2024, on bloque déjà un jour en 2026 !!!

**FO vote CONTRE** (UNSA Contre ; CFDT Pour)

### Référentiel RIFSEEP : mise à jour pour les Ingénieurs des Sciences Géographiques et du Numérique (ex-ITGCE)

Passage 5 à 6 groupes pour ITGCE, sans impact indemnitaire pour les 5 agents concernés.

Maintien majoration 6<sup>e</sup> échelon pour IGN.

**FO vote POUR** pour cette avancée pour les quelques ex-ITGCE (vote POUR unanime)

## POINTS POUR INFORMATION

### Formation reçue en 2023 et perspectives 2024-2025

- Bilan 2023

8 254 jours formation pour 5 146 stagiaires : en hausse

2 049 agents formés

3,3 jours formation reçue/agent : en hausse

2,47 M€ : en hausse (2 M€ en 2022)

Ces chiffres intègrent les fresques ...

- Perspectives 2024-2025

Mise en œuvre du Plan triennal de formation 2024-2026

Nouveau :

- Management
- Projets complexes
- Dossiers CEST
- Média-training\*
- Valeurs communes ...

Nouvel outil pour gérer la formation → module formation de RenoiRH + Self-agent : il permettra la gestion des demandes de formation et le suivi des formations reçues ; il facilitera également le pilotage par les équipes gestionnaires de formation.

Son déploiement est prévu début 2025 avec des formations en décembre 2024.

\* Média-training : avoir un pool d'experts formés pour répondre aux medias.

NB : règle en cas de sollicitation média = report automatique à faire vers la DSC (presse@cerema.fr)

**FO** évoque les séminaires techniques intégrés aux chiffres déjà bas des domaines.

Réponse de SCPP : les séminaires-colloques ne sont pas tous comptabilisés. Une réflexion est en cours sur ce point.

Accompagnement vers formation dispensée → Professionnaliser les formateurs

### Formation dispensée en 2023

Augmentation du nombre de stagiaires du privé et baisse du secteur public Etat.

Recettes de l'offre catalogue Cerema + formation intra (formation spécifique montée pour une collectivité) :

augmentation de 121 % depuis 2020 → 1,151 M€ dont ~430 k€ sur catalogue

Activité en fort développement.

Professionnalisation de la formation et reconnaissance du Cerema en tant qu'organisme de formation.

Processus d'élaboration d'une offre de formation : les besoins de formation remontent des pilotes de secteurs – validation par COPIL formation. Proposition/publication des formations validées mais certaines sans succès.

A noter que la présentation par l'administration n'a pas intégré les formations en cours de construction qui ont déjà reçues l'aval du COPIL Formation (ex : Culture du Risque)  
Une dizaine de formations en cours d'élaboration sont donc à prendre en compte dans les « perspectives 2024 ».

### Effectifs

Bonne nouvelle, il y a toujours des agents au Cerema.

### Bilan apprentissage 2023 et perspectives 2024

- Bilan 2023

29 apprentis recrutés 2023 → Au 01/01/2024 : 37 apprentis

Coûts formation pris en charge Cerema : 241 k€

Rémunération apprentis 639 k€ au total.

- Bilan 2024

35 offres Cerema – 28 recrutements en cours

Sur 29 apprentis 2023, 3 sont en cours de recrutement en 2024 sur poste pérenne.

Le sujet du télétravail (non prévu pour les apprentis, de même que pour les étudiants) pose encore question.

### Egalité professionnelle femmes-hommes

- Plan action Cerema 2021-2022 : suivi indicateurs 2023

Poursuite travaux avec plan Cerema 2021-2022 « obsolète » en attendant la sortie de l'Accord ministériel actualisé

- Présentation index Cerema au titre de 2022 et 2023

2022 : 74 / 2023 : 80

Le Cerema progresse !

### MUTUELLE ALAN : mise en place PSC

Le choix retenu par le ministère continue de faire réagir les agents qui ont des doutes sur la solidité de l'offre proposée et aussi sur les calculs avec les enfants. Sans compter la prévoyance, bref, un bordel sans nom qui risque de pénaliser bon nombre d'agents publics !

Réception d'un mail individuel le 9/10 (préparez-vous !!!) avec lien vers la plateforme Alan pour choix des options ou dispense (formulaire à faire remplir par votre mutuelle).

Fourniture par Alan d'un modèle résiliation. ALAN se réserve le droit de refuser votre document de résiliation : ça s'appelle « juge et parti » !

Prévoyance : appel offres et dépouillement en cours. Notification fin novembre pour démarrage au 01/01/2025, sans obligation d'adhésion.

On ne connaît pas encore le montant des cotisations pour les agents, déduction faite des 7 € de participation employeur.

NB : pour une adhésion entre le 1/01/2025 et le 30/06/2025, pas de questionnaire de santé

***Toujours pas de syndrome de Stockholm pour FO !***

***Force Ouvrière vous remercie des réponses concrètes apportées à l'attention des agents !***

***JE-NOUS-TOUS FO!***